PRAIRIES-HERBIVORES-TERRITOIRES : QUELS ENJEUX ?

Journée du 30 novembre 2006 à l'Académie d'Agriculture de France

INTRODUCTION

par Claude **Béranger**[1]

Le contexte actuel de la mondialisation, de la nouvelle et de la future Politique Agricole Commune Européenne, des négociations internationales de l'OMC, place les productions d'herbivores en **situation difficile**. Elles vont ainsi sans doute se concentrer dans les entreprises et dans les territoires susceptibles de s'adapter à ce contexte économique, avec des conséquences environnementales et sociales qui sont désormais bien connues.

Or l'agriculture et l'élevage européens affichent des objectifs pertinents : concilier l'obtention d'un **revenu** satisfaisant pour les éleveurs et le **développement durable** de l'agriculture, des productions animales et des territoires.

Les herbivores sont par nature des utilisateurs et valorisateurs de fourrages, notamment d'herbe pâturée ; **ils ne rentrent pas ainsi en compétition alimentaire avec les hommes**. De plus les prairies qu'ils utilisent contribuent fortement au développement durable par la **multiplicité des fonctions** qu'elles assurent sur de larges proportions des territoires.

C'est donc à partir de la **multifonctionnalité des prairies et des herbivores,** de **questions sociétales à long terme** et non de considérations seulement économiques liées aux contextes conjoncturels, que la section 3 a décidé de fonder sa réflexion. Cette séance a été ensuite préparée par un groupe de travail rassemblant 6 membres de notre section 3 et 9 membres des 6 autres sections concernées ainsi que 2 collègues du Ministère de l'Agriculture.

Les prairies et leurs multiples fonctions

Les prairies et cultures fourragères occupent **une part importante du territoire** de la France (45% de la SAU), mais cette importance diminue depuis plusieurs décennies. Elles assurent en outre de multiples fonctions essentielles de plus en plus reconnues[2] :

---

[1] Correspondant de l'Académie d'Agriculture (section3), directeur honoraire de recherches de l'Institut national de la Recherche agronomique.

[2] Congrès de la Fédération Européenne des Herbages de juin 2002

- alimentation des herbivores et donc production de viande, de lait, de laine, de loisirs, des effets sur la qualité des produits et le bien-être animal,
- protection des sols contre l'érosion et réduction des inondations, des incendies,
- séquestration du carbone dans les sols,
- maîtrise des eaux et de leurs qualités,
- maintien de la biodiversité végétale et animale,
- contribution essentielle à la qualité des paysages et ainsi à la résidence et au tourisme en milieu rural
- contribution à la vie culturelle et sociale liée aux activités d'élevage et pastorales.

Il s'agit de biens et services marchands et non marchands, privés et publics qui contribuent au développement durable des divers territoires et qui doivent pouvoir être source de revenus.

La nature et la diversité de ces fonctions seront présentées par **Christian Huyghe** (INRA Lusignan)

Deux aspects feront l'objet d'une attention particulière :

- les spécificités du cycle de l'eau dans les prairies et leur influence sur les régimes hydriques (**André Granier** - INRA Nancy)
- Les relations entre prairies et paysages illustrées par **Régis Ambroise** (Ministère de l'Agriculture, avec la collaboration de notre regretté confrère Jean-Pierre Deffontaines).

Les productions d'herbivores et la qualité de leurs produits

Les productions d'herbivores constituent plus du tiers de la production agricole française et le quart de celle de l'Europe des 15. La diminution du cheptel laitier a été en compensée par l'accroissement du troupeau allaitant, alors que la troupeau ovin a fortement diminué.

La **différenciation** par la qualité des produits est un enjeu majeur de la conquête des marchés.

L'importance de la production fromagère très diverse ainsi que celle de la viande bovine de femelles, en assez grande partie produites à l'herbe, vont dans un sens favorable à cette différenciation. Or certaines **caractéristiques qualitatives des produits** apparaissent liées à l'alimentation à l'herbe et au pâturage. Ces faits qui dans le passé relevaient d'impressions ou de constats empiriques peuvent maintenant être davantage démontrés.

C'est **Jean-Baptiste Coulon** (INRA Theix) qui fera le point de nos connaissances sur cet aspect.

L'intérêt et les limites économiques des systèmes herbagers

Si les systèmes herbagers présentent des avantages en termes de qualité de l'environnement et de qualité des aliments, on leur oppose souvent leurs **performances économiques** insuffisantes. Ils permettent cependant des économies dans les coûts de production. Le bilan économique au niveau des exploitations mérite donc d'être étudié de façon approfondie. **Michel Lherm** (INRA Theix) avec le concours de l'Institut de l'Elevage fera le point de cette question, à partir de l'ensemble des informations disponibles au niveau des comptabilités d'exploitation (RICA) et des observations fines et ciblées des suivis de réseaux d'exploitations dans diverses régions et situations

En outre il est possible d'accroître les revenus en **valorisant davantage les produits obtenus à partir d'herbe** ce qui implique de réinvestir l'aval de la production, pour assurer à la fois les qualités intrinsèques des produits objectivement démontrées et les qualités d'image ou symboliques auxquelles les consommateurs de nos sociétés sont sensibles. Cette valorisation est généralement mieux assurée lorsque le lien du produit à un terroir spécifique est marqué, ou à travers les conditions de production de l'agriculture biologique.

Bertil Sylvander (INRA Toulouse) avec **Guy de Fontguyon** (INRA Paris-Ivry) et **Pierre Sans** (ENV Toulouse) éclaireront ces possibilités de valorisation des produits et leurs limites et difficultés actuelles.

Les nécessaires politiques publiques territoriales de soutien

A la valorisation des produits par la qualité, sans doute insuffisante pour assurer la viabilité des exploitations d'herbivores, il faudra ajouter nécessairement la **reconnaissance et la rémunération des services sociétaux** rendus par ces systèmes de production et par le pastoralisme. La **contractualisation** avec la société apparaît indispensable pour assurer une rémunération des biens et services non marchands fournis par la gestion et l'exploitation des prairies par les herbivores. Le territoire doit contribuer à ces productions dans son propre intérêt.

Différentes **options politiques** ont été prises ou envisagées pour y parvenir : couplage des indemnités avec les productions concernées, primes aux surfaces en herbe, contrats territoriaux d'exploitation, mesures agro-environnementales localisées…

Vincent Chatelier (INRA Nantes)**, Dominique Vollet, Laurent Dobremez et Etienne Josien** (CEMAGREF Clermont et Grenoble) établiront un bilan des principales mesures de politiques publiques destinées à soutenir les systèmes herbagers et tenteront de dresser des scénarios d'évolution envisageables à ce sujet.

La valorisation des diverses fonctions et leur rémunération devront se faire dans la variété des systèmes de production et des territoires. Les politiques, inspirées et cadrées par des orientations générales devraient donc être adaptées à cette et **contractualisées localement.** La **subsidiarité** devrait être pleinement assurée et la **communication** des éleveurs avec le grand public notablement améliorée.

Cependant ces politiques de soutien indirectes aux activités agricoles sont contestées au **niveau international**, notamment dans les discussions et négociations de l'OMC. Elles sont vues comme des formes nouvelles de distorsion à la concurrence prônée par la libéralisation des échanges.

Michel Petit, (section 4) qui a passé une grande partie de sa carrière dans les organismes internationaux de régulation économique nous éclairera sur l'acceptabilité internationale actuelle de ces politiques publiques de soutien et sur les perspectives

Conséquences zootechniques d'une orientation dominante vers l'utilisation de l'herbe

Dans ce vaste panorama de la question il revenait aux zootechniciens de la troisième section de s'interroger sur les conséquences pour l'élevage des herbivores d'une éventuelle orientation dominante vers l'utilisation de l'herbe, au cas où les hypothèses précédentes seraient avérées. Faut-il revoir certaines **orientations dans le choix et la sélection des animaux** ? Les races trop spécialisées en lait ou en viande sont-elles les plus judicieuses ? De **nouvelles techniques et modes de conduite des troupeaux**, associés à des savoirs traditionnels peuvent ils être développés dans ces contextes herbagers ou pastoraux ?

La **troisième section** a consacré sa séance plénière du 3 mai 2006 à cette question en s'associant les contributions de meilleurs spécialistes en sélection et élevage des herbivores.

Ce sont les principales conclusions de cette réflexion qui seront présentées au cours de la journée.

C'est notre confrère **Maître Michel Jacquot** qui nous fait le plaisir de **conclure** cette journée. A la Commission Européenne, il a participé à la construction, toutes les évolutions des politiques agricoles et rurales et les a accompagnées, notamment au cabinet du Président de la Commission, Jacques Delors. Sa grande compétence en la matière nous permettra d'envisager les perspectives plausibles.